

# COLZA

Mise à jour du BSV avec les dernières données disponibles le 04/11/2016 à 15h30

## CHARANÇON DU BOURGEON TERMINAL

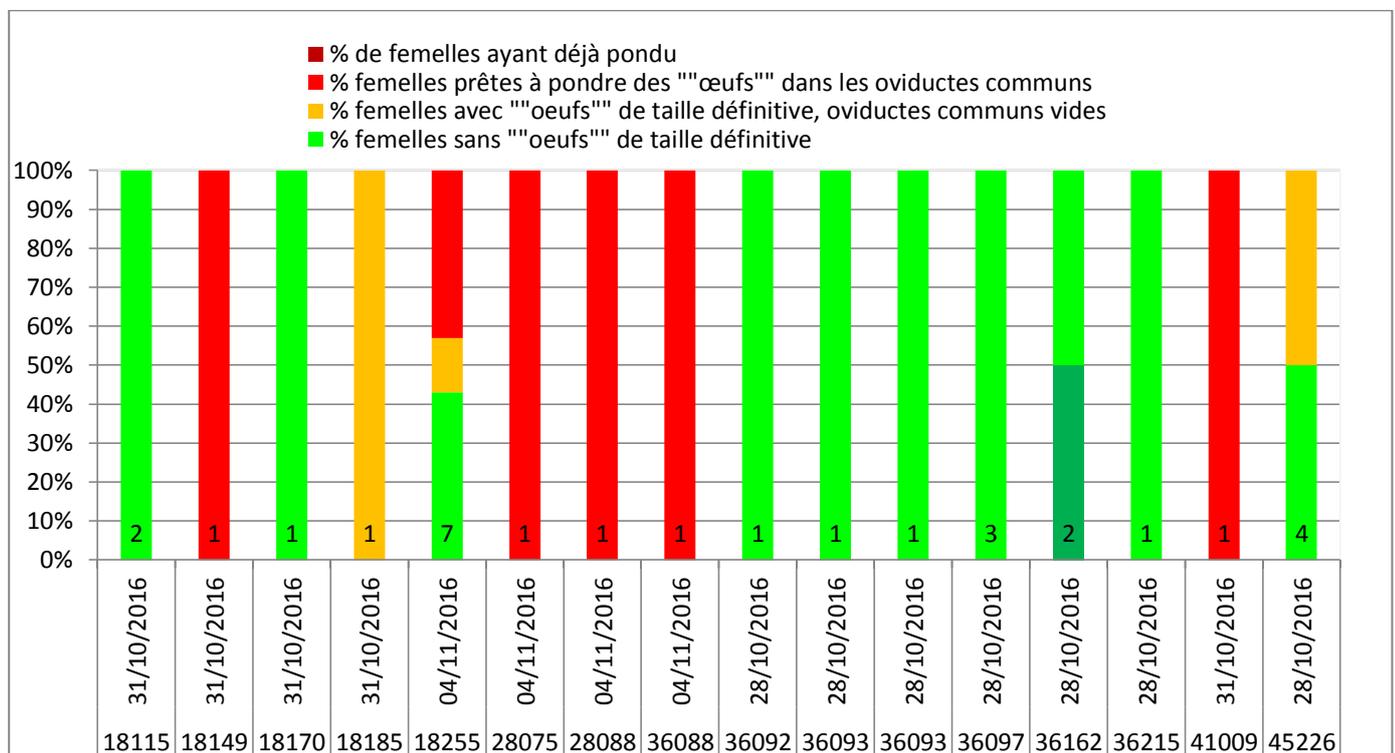
### Contexte d'observations

Plusieurs échantillons de femelles ont pu être analysés depuis la publication du BSV de mercredi soit à partir de prélèvements effectués lundi 31 octobre soit à partir de nouvelles captures.

Si tous les échantillons de la semaine dernière (28/10) et quelques échantillons du 31/10 ne contenaient pas de femelles aptes à pondre, **tous les échantillons du 4 novembre indiquent des femelles aptes à pondre quelques soient les départements (Cher, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher).**

Il est important de noter que le nombre de femelles analysées reste faible.

Des observations sur plantes indiquent les premiers dépôts d'œuf dans le Cher et l'Indre.




Abonnez-vous **gratuitement**  
aux BSV de la région Centre  
<http://bsv.centre.chambagri.fr>

Bulletin Colza rédigé par Terres Inovia en collaboration avec la FDGEDA du Cher à partir des observations réalisées cette semaine par : AGRIAL, AGRIDIS LEPLATRE SA, AGROPITHIVIERS, AXERIAL, CA 18, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, CETA CHAMPAGNE BERRICHONNE, FDGEDA DU CHER, FREDON CENTRE, INTERFACE CEREALES, SCAEL, SOUFFLET ATLANTIQUE, UCATA.  
Relecteurs complémentaires: la Chambre d'Agriculture de l'Eure-et-Loir, SRAL Centre-Val de Loire.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.  
La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018